Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 48 (1934)

Heft: 4

Artikel: Lettres de noblesse et lettres d'armoiries conédées à des Vaudois [suite et fin]

Autor: Dubois, Fréd.-Th.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois

par Fréd.-Th. Dubois.

(suite et fin)

Dulon. 1885. Guillaume Ier, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, accorde des lettres de noblesse à Guillaume Dulon le 14 mars 1885.

Cette ancienne famille de Villeneuve apparaît dans cette ville dès la seconde moitié du XIVe siècle. Ses membres ont rempli de nombreuses fonctions dans l'administration de cette commune et à plusieurs reprises celles de châtelain. Les Dulon seraient issus de l'ancienne famille valaisanne des d'Ollon[1]).

En 1715, Louis Dulon, né à Villeneuve en 1692, partit pour la Prusse s'engager comme grenadier dans la Garde du roi, mais celle-ci venait d'être supprimée, et il fut alors admis dans le bataillon de la Garde. Lorsqu'il se retira, il resta en Allemagne, fut admis dans le service civil et devint receveur d'octroi à Soest en Westphalie. Il épousa une Delle Bohnstedt, dont il eut trois filles et un fils: Jacques-Christophe-Louis, né en 1742. Celui-ci parvint aux fonctions d'inspecteur (Stadtinspektor) à Oranienburg, puis à Havelsburg et enfin en 1777 à Stendal et mourut en 1798. Son fils Frédéric-Guillaume, né en 1772, fut directeur des postes à Stendal où il mourut en 1849. Il eut cinq fils et trois filles. Le huitième de ses enfants: Charles-Guillaume-Edouard, né à Stendal le 11 novembre 1827, devint ingénieur-constructeur. Il se distingua dans la construction d'importantes lignes de chemins de fer en Prusse et rendit d'importants services dans les transports par chemin de fer durant les guerres de 1864, 1866 et 1870. En récompense des services rendus il fut décoré en 1864 de l'Ordre de l'Aigle rouge, de l'Ordre russe de Stanislas et de l'ordre de François-Joseph. Il fut nommé en 1870 conseiller et décoré de la Croix de fer, puis en 1887 conseiller intime.[2])

Il fit une demande pour obtenir le droit de reprendre le nom d'Ollon, demande accompagnée d'un arbre généalogique à l'appui, mais elle ne fut pas admise. En 1884, le 26 septembre, il présenta une requête pour être admis dans la noblesse prussienne. Celle-ci fut agréée, et par diplôme du 20 février 1885 il fut anobli et ses armes furent confirmées:

WIR WILHELM von Gottes Gnaden König von Preussen . . . erheben und versetzen hier durch und in Kraft dieser Urkunde den Regierungs- und Baurat a. D. Karl Wilhelm Eduard Dulon zu Wernigerode nebst seinen bereits vorhandenen und künftigen rechtmässigen ehelichen Leibes, Erben und Nachommen beiderlei Geschlechtes, um ihm ein dauerndes Denkmal unserer besonderen Huld und Gnade zu stiften in den Erblichen Adelstand Unserer Monarchie und Lande und verleihen ihm und seinen sämmtlichen vorgedachten Nachkommen alle Gerechtsame Ehren und Vorzüge dieses Standes, insbesondere das Recht: „von" und zwar von Dülong, sich zu nennen und zu schreiben . . . .

Puis les armes suivantes lui sont concédées et sont décrites:

. . . sowie das hiernach beschriebene Wappen und Kleinod: Nämlich einen blauen Schild, darin unter einem mit den Spitzen aufwärts gekehrten silbernen Halbmond drei zu zwei und eins gestellte silberne Sterne. Auf der Mitte des oberen Schildesrandes ruht ein roth gefütterter mit goldenen Bügeln und Einfassungen und anhangendem goldenen Kleinod geschmückter und mit einer adeligen Krone gekrönter Stahlblauer offener Turnierhelm, aus dessen Krone ein offener blauer Flug hervorgeht, welcher vorn mit einem silbernem Stern, hinten mit einem silbernem Halbmond belegt ist. Die Helmdecken sind zu beiden Seiten inwendig von Silber, auswendig blau tingirt.

[1]) Voir: *Notice sur la famille d'Ollon*, par R. de Henseler. *Archives h'raldiques*, 1912, p. 113.

[2]) Voir: *Paul von Dülong*, Geschichte der Familie von Dülong (d'Ollon, d'Oulon, Doulon, Dulon, Dulong usw.). Wanderungen und Heimkehr einer deutschen Familie. 4⁰. Görlitz, 1915.

Les armoiries concédées sont en somme celles que la famille Dulon portait déjà auparavant. Le diplôme est daté de Berlin le 20 février 1885[1]).

Charles-Guillaume-Edouard von Dülong mourut à Berlin le 14 mars 1895, laissant quatre fils dont l'aîné fut chambellan à la cour de Bückeburg, le second est „Oberregierungsrat" et le troisième professeur.

de Luze. 1875. Louis III, grand-duc de Hesse, concède le titre héréditaire de baron à Alfred de Luze, le 30 juin 1875[2]).

C'est parce qu' Alfred de Luze était bourgeois d'une commune vaudoise, soit de Treycovagnes, que nous signalons cette concession de titre ici. Son arrière-grand-père Jean-Jacques de Luze, dont nous avons parlé plus haut (voir Archives héraldiques 1933, pages 31 et 32), était déjà dans le même cas. Né en 1797, Alfred de Luze fut négociant à Bordeaux où il fut appelé à remplir la charge de Consul de Hesse. C'est en récompense des services qu'il rendit comme tel que le grand-duc de Hesse lui concéda le titre de baron. Il mourut en 1880. Un de ses fils: William (1828—1905), allié de Venoge, se fixa dans le Canton de Vaud, à Chigny sur Morges, où habite encore son fils, M. Jean-Jacques de Luze, inspecteur forestier.

de Goumoens. 1890. François-Joseph, empereur d'Autriche, reconnaît à Gustave de Goumoens le droit de continuer à porter le titre étranger de baron le 23 mars 1890.

Né en 1844 à Féchy et issu d'une des plus anciennes et plus illustres familles du Pays de Vaud, Gustave de Gonmoens désirant se vouer entièrement à la carrière militaire, entra en 1865 dans l'armée autrichienne et fit la campagne de 1866 en Bohême comme lieutenant. Il participa à la bataille de Königgrätz. En 1875 il fut nommé chambellan de l'empereur François-Joseph, puis capitaine en 1878 et major dans l'Etat-major général en 1886. En 1888 il est nommé lieutenant-colonel. En date du 23 mars 1890 l'empereur lui reconnaît le droit de continuer à porter le titre étranger de baron. Le diplôme fut établi à Vienne le 14 mai de la même année[3]). Il est nommé colonel commandant du 12e régiment d'Uhland et en 1897 brigadier à Komaron. En 1898 il est placé comme commandant à la tête des troupes d'occupation dans le sandjak de Plewje (Turquie). Enfin en 1901 il est nommé feldmaréchal. Quelques années après il prit sa retraite. Il mourut le 26 juin 1924 à Pussta-Jegenyès (Hongrie). Sa famille est restée établie dans ce pays.

Mayor des Planches. 1890. Humbert Ier, roi d'Italie, reconnaît la noblesse d'Edmond Mayor des Planches par décret du 30 juin 1894.

François-Louis-Edmond Mayor, né le 27 juillet 1851, appartenait à l'ancienne famille noble des Mayor des Planches qui avaient été les mayors héréditaires des Planches de Montreux, mayorie qui à l'origine était un fief noble de l'évêque de Sion. Ils sont qualifiés nobles dès la seconde moitié du XVe siècle.[4])

Edmond Mayor, fils de Paul-François-Louis (1805—1855) et de Marie-Louise Chevalier, était fort jeune lorsqu'il perdit son père. Sa mère alla s'établir à Turin et son fils fut admis, grâce au rang de sa famille, dans le Collège royal Charles-Albert à Moncalieri. Après avoir fait ses études de droit à Turin, il se fit naturaliser italien et entra au Ministère des affaires étrangères. Il fut secrétaire du Président du Conseil Depretis, puis du ministre Crispi. En date du 30 juin 1894 la noblesse d'Edmond

[1]) Le texte de ce diplôme a été publié dans l'ouvrage: *R. Beringuier*, Die Stammbäume der Mitglieder der französischen Colonie in Berlin, Berlin, 1887.

[2]) Voir: *Nobiliaire du pays de Neuchâtel*, par Jean de Pury, *Archives héraldiques*, 1898, page 77.

[3]) Voir: W. F. von Mülinen, Standeserhöhungen und Wappenveränderungen bernischer Geschlechter, dans: Archives héraldiques 1897, page 85.

[4])Notice histor. et généalog. sur la famille des nobles Mayor ou Mayor des Planches de Montreux. Rome, 1894.

Mayor des Planches fut reconnue par décret ministériel[1]) et plus tard le roi lui concéda le titre de baron en date du 4 juin 1904[2]). Il fut nommé Sénateur, puis, en 1898, ministre d'Italie à Belgrade, ensuite à Washington et enfin ambassadeur d'Italie à Constantinople. Il fut aussi chargé de missions importantes après la guerre et mourut sans alliance en 1921. * * *

Nous voici arrivé au terme de cette étude sur les lettres de noblesse et d'armoiries concédées à des Vaudois. Nous ne nous sommes pas borné uniquement aux familles vaudoises, mais nous avons englobé dans cette étude les familles d'autres cantons ou étrangères qui ont joué un rôle dans le Pays de Vaud ou qui ont possédé des seigneuries ou des bourgeoisies dans ce canton.

Plus de 126 concessions ou confirmations de noblesse ont été étudiées ou signalées dans ce travail, mais parmi celles-ci 70 seulement se rapportent à des familles tout à fait vaudoises.

En terminant, nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude à tous ceux qui nous ont prêté leur appui pour ce travail, spécialement à M. le professeur André Kohler à Lausanne qui nous a été d'une aide précieuse pour le déchiffrement et la transcription des anciens documents, et aussi à M. Grand d'Hauteville. Nous avons eu recours à son érudition et à sa précision pour la revision de notre manuscrit.

Nous avons eu sans cesse recours aux Archives d'Etat à Vienne soit aux anciennes Archives de la noblesse, dont les archivistes ont bien voulu nous faire avec une extrême obligeance des copies des minutes des diplômes dont les originaux n'existaient plus chez nous. Pour les diplômes émanant de souverains allemands, nous avons trouvé de précieux collaborateurs en la personne de M. le baron de Houwald de la « Buchungshauptstelle Deutschen Adels deutscher Art » pour le royaume de Prusse, de M. le Dr Hermann, Directeur des Archives d'Etat à Darmstadt pour le grand-duché de Hesse, de M. le baron de Botzheim à Munich pour le royaume de Bavière. Pour les Pays-Bas nous nous sommes adressé au Conseil suprême de la noblesse (Hooge Raad van Adel) à La Haye et spécialement à notre très obligeant et érudit membre correspondant M. W. J. J. Bijleveld, ancien archiviste et rédacteur du « Nederlands Adelsboek ».

Pour les diplômes émanant des rois de France et de Napoléon Ier nous avons eu recours aux connaissances approfondies de notre membre correspondant, M. Trudon des Ormes, conservateur adjoint honoraire à la Bibliothèque nationale à Paris et ancien rédacteur de «l'Annuaire de la noblesse de France.» Pour les diplômes anglais les renseignements nécessaires nous ont été fournis d'une façon très obligeante par le roi d'armes York Herald du «Collège of Arms» du royaume d'Angleterre. Les indications nécessaires relatives aux diplômes accordés par les ducs de Savoie ou les rois de Sardaigne nous ont été procurées très aimablement par les archivistes des Archives royales de Turin (Archivio di stato) et pour la Belgique par le Conseil héraldique du royaume de Belgique.

Pour les diplômes suédois M. Bengd Hildebrand, rédacteur de la «Personhistorisk Tidskrift» à Stockholm, a eu l'obligeance de nous procurer les renseignements qui nous étaient nécessaires. Enfin nous tenons à remercier spécialement M. Samuel de Perregaux qui a bien voulu compléter toutes les indications généalogiques concernant les familles neuchâteloises, ainsi que MM. Albert Choisy et H. Deonna qui ont fait de même pour Genève.

[1]) Bollettino ufficiale della Consulta araldica, vol. II, pag. 239.
[2]) Ibid. Vol. VI, pag. 441.